

Conseil de l'UFR des lettres, sciences du langage et arts  
Séance du 14.03.17 – 18h  
Relevé de décisions

**Présents :** Dario Marchiori, Luc Vancheri, Céline Candiard, Pierre Saby, Martine Groccia, Martine Boyer Weinmann, Martine Marquillo, Gilles Van Heems, Laurence Hidani, Marylène Possamai, Vincent Tuleu, Gilles Van Heems, François Géral, Stéphanie Gourdon  
Marjolaine Briset, Marlon Moukoko, Juliette Simon, Charlotte Abaziou, Valentin Chauveau, Maelle Proust, Gaël Prioux

**Membres invités :** Bruno Martinie, Rémi Fontanel, Françoise Andrieux, Tristan Vigliano

Marie-Pascale Halary donne procuration à Marylène Possamai.

Jean Carteron donne procuration à Charlotte Abaziou.

Julie Sermon donne procuration à Céline Candiard.

Jacques Gerstenkorn donne procuration à Luc Vancheri.

Isabelle Boehm donne procuration à Gilles Van Heems.

**Conseil plénier**

**1. Information sur le pôle financier**

Camille Fourgeaud rappelle que :

- Audrey Bayonas remplace Stéphane Riello, sur le poste de gestionnaire financière – assistante du responsable du pôle financier ;
- Vincent Froget remplace Zarra Betaoui, depuis le 1<sup>er</sup> mars, sur le poste de responsable du pôle financier de l'UFR.

Dominique Carlat rappelle l'existence de la Boite à outils administratifs (groupe sur le BV) qui propose aux enseignant.es-chercheurs un certain nombre de procédures sur les démarches administratives.

Dominique Carlat annonce également que les directeurs.trices de département seront invité.es à rendre compte au Conseil d'UFR, une fois par an, des subventions allouées par les conseils de département aux colloques et manifestations scientifiques.

## 2. Information sur le déploiement du logiciel ADE Campus

Camille Fourgeaud explique que le logiciel ADE Campus est un outil de programmation de l'offre de formation dans le temps (emploi du temps) et dans l'espace (réservation de salles). Les maquettes sont la matière première du logiciel : ce sont leur contenu (enseignements et volume horaire) qui sont programmés.

Il est donc impératif que les maquettes soient exactes avant le début du travail sur ADE.

Toute modification du contenu d'une formation ou de son déroulé doit être signalée et formellement prise en compte :

- les modifications de contenu : intitulé, volume horaire, TD/CM, devront donner lieu à une modification formelle de la maquette (par la cellule Apogée et la cellule Moyens pédagogiques) sur validation du Conseil d'UFR et de la CFVU ;
- les annulations de cours devront être signalées aux gestionnaires planning, de sorte que reprogrammer une nouvelle séance dans le logiciel ADE.

Par ailleurs, un travail de réaffectation des salles aux composantes est en cours.

Chaque composante se verra attribuer un pool de salles affectées pour toute l'année universitaire. Les emplois du temps devront être programmés par l'UFR au sein de ces salles.

Il est très probable que le nombre de salles soit inférieur à celui des années antérieures. Aussi, les contraintes seront plus nombreuses et des arbitrages devront être pris au sein même de l'UFR.

## 3. Point sur les réunions de présentation des L2 auprès des étudiants des portails

Dominique Carlat rappelle que le choix de l'UFR a été d'organiser des réunions disciplinaires par département.

Il ressort des synthèses produites par les différents responsables que peu d'étudiant.es se sont mobilisé.es. En revanche, l'information semble avoir été correctement diffusée, car pour la réunion Sciences du langage, par exemple, des étudiant.es des trois portails menant à cette mention étaient présent.es.

Pour chaque réunion, un nombre important d'enseignant.es s'est mobilisé.

## 4. Point sur la réforme des masters

Camille Fourgeaud organisera très prochainement une réunion de présentation de la réforme à l'attention des responsables pédagogiques et des gestionnaires de scolarité.

## 5. Première vague des demandes de modifications des maquettes



Après une synthèse de la typologie des 24 demandes de modification transmises et sur présentation d'un tableau récapitulatif de celles-ci, l'ensemble des demandes est adopté à l'unanimité des membres présent.es ou représenté.es du Conseil de l'UFR LESLA.

#### **6. Nouveau tarif du DUMUSIS (CFMI)**

Une demande de révision des tarifs du DUMUSIS est présentée par Fabrice Mazzolini, directeur du CFMI. Cette demande s'inscrit dans le cadre d'un travail de calcul du coût complet des offres de formation continue et DU pour un rééquilibrage des recettes et des dépenses.

Les tarifs demandés sont les suivants :

Tarif 1 : 1 525 € revalorisé à **1 900 €**

Tarif 2 : 600 € revalorisé à **860 €**

#### **Vote :**

17 pour

1 contre

#### **7. Point sur le déménagement sur le site Rachais**

Des questions restent en suspens concernant les conditions du transfert : sécurité, conditions d'étude et de travail, utilisation de l'auditorium (salle polyvalente) et de la salle d'orchestre.

Une rencontre a eu lieu entre les représentant.es étudiant.es et les VP en charge du patrimoine et de la culture. Ces derniers n'ont pu répondre à l'ensemble des demandes formulées par les étudiant.es, notamment en ce qui concerne la sécurité, la nécessité d'une salle de travail et de restauration, ou encore l'accès aux services universitaires (bibliothèque, infirmerie) pour lesquels les étudiant.es versent une contribution financière chaque année.

Une visite des lieux est prévue le vendredi 17, et une réunion de travail « déménagement/sécurité » le lundi 20 mars.

#### **8. Retour sur la question des équipements spécifiques (Auditorium, Théâtre, Learning Center)**

Dominique Carlat rappelle que l'UFR dispose de besoins particuliers en termes d'équipements, au regard de la spécificité des formations dispensées deux départements.

L'UFR regrette que l'accès aux équipements existants soit rendu si difficile et souhaite qu'une politique claire soit établie afin d'éviter tant les situations de rivalité avec des services centraux, que l'impossibilité d'utiliser ces lieux, qui amène la composante à recourir, via des conventions de partenariat, aux équipements de partenaires extérieurs.

Un point sur le Learning center est présenté par Rémi Fontanel, qui représente le département ASIE au sein du comité de pilotage du projet.

Le département ASIE a formulé un certain nombre de demandes d'équipements à visée pédagogique pour ce nouveau bâtiment (studio danse, théâtre, studio audiovisuel et studio son, salles de montage). Celles-ci ont été accueillies favorablement par le VP en charge du patrimoine. Toutefois, la vision présentée par le VP en charge du numérique semble différente : le site n'aurait pas vocation à accueillir des équipements à visée pédagogique – un autre bâtiment à naître pourrait accueillir ces équipements pédagogiques.

L'UFR demande une clarification sur la place accordée au département ASIE dans ce projet de Learning center. Le cas échéant, davantage d'informations sont attendues quant au projet éventuel de construction d'un nouveau bâtiment / d'une extension dédié aux équipements pédagogiques du département.

Le Doyen de la Faculté des Lettres,  
Sciences du langage et Arts  
Dominique CARLAT

Le Directeur  
UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2  
LETTRES, SCIENCES DU LANGAGE ET ARTS  
Dominique CARLAT

## Conseil restreint

### 1. Brèves informations sur les fiches de service

Camille Fourgeaud explique que la fiche de service récemment demandée par Sylviane Orsat est un document intermédiaire de travail, qui doit permettre et a permis de prendre connaissance et corriger certaines situations personnelles (sous-service, volume horaire erroné donnant suite à une demande de modification de maquette).

Toutes les heures réalisées doivent y être reportées :

- heures effectuées au sein de la composante
- heures effectuées dans d'autres composantes/portails
- heures de décharge/référentiel
- heures de l'UTA
- heures de la DAFOP (agrégation interne)

Ne seront pas reportables :

- les heures de l'UTA effectuées en HC
- les heures attribuées au titre du référentiel

### 2. Informations provisoires sur le référentiel des tâches

Dominique Carlat informe le Conseil que le travail sur la refonte du référentiel a repris et qu'il devrait prochainement aboutir à une nouvelle proposition de l'équipe présidentielle.

### 3. Présentation et vote des demandes de support ATER

Les demandes suivantes de postes d'ATER pérennes sont présentées au Conseil :

- **ASIE** : 2 supports
- **SDL** : 1 support 7<sup>e</sup> section + 0,5 support partagé avec la 9<sup>e</sup> section
- **Lettres** : 1 support + 0,5 partagé avec la 7<sup>e</sup> section

Ces demandes sont approuvées à l'unanimité des membres du Conseil d'UFR.

Sont d'emblée jugés nécessaires les supports suivants concernés par le deuxième temps de la campagne :

- **ASIE** : 2 supports (décharge VP + offre de formation lourde)
- **SDL** : 1 support en didactique du FLE (remplacement de Chantal Parpette)
- **Musique** : 1 support (service minoré d'un collègue IUF et 1 support MCF non renouvelé)
- **Lettres** : 1 support (décharge VP + perte de supports)



#### 4. Réflexion sur les demandes de mois de Professeurs invités et sur les questions internationales

Deux demandes sont présentées :

- 1 mois pour ASIE scène (Patrick de Vos, Université Todai de Tokyo)
- 1 mois pour ASIE images (Joshua Lund, Université South Bend Indiana – USA)

Ces deux demandes sont adoptées à l'unanimité des membres du Conseil restreint.

#### 5. Demandes de Congé pour Recherches ou conversions thématiques

Le Conseil de l'UFR LESLA, réuni en formation restreinte, propose le classement suivant des dossiers de demande de CRCT :

1. Dominique Carlat
2. Sarah Al-Matary
3. Véronique Rivière
4. Sandra Teston Bonnard

#### 6. Propositions de conférences pour l'UTA

Deux propositions de cycle de conférences pour le vote « vitrine des savoirs » de l'UTA sont présentées au Conseil d'UFR :

- département ASIE : « La question des genres au cinéma »
- département Musique : « A la découverte du monde (audio) numérique »

Ces deux dossiers sont approuvés à l'unanimité des membres présent.es ou représenté.es du Conseil restreint.

Le Doyen de la Faculté des Lettres,  
Sciences du langage et Arts  
Dominique CARLAT

Le Directeur

UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2

Dominique CARLAT